

1'30 DANS LE 9.X

Règlement

Article 1 : Je réalise une vidéo de danse dans un espace public de la Seine-Saint-Denis (rues, halls, bâtiments, infrastructures, monuments, lieux publics, spots, arbres...). J'ai bien conscience que le lieu choisi n'est pas un décor, mais a une connexion forte avec ma vie, ma danse, ma vidéo.

Article 2 : La vidéo dans son entièreté peut durer jusqu'à 1'30 minutes. Elle doit n'avoir jamais fait l'objet d'une parution en ligne antérieure.

Article 3 : Elle laisse apparaître, au choix, des freestyles et/ou des chorégraphies, des solos/duos ou des crews. Absolument tous les styles de danse sont les bienvenus. Il n'y a pas de limite d'âge.

Article 4 : Pour participer au contest, je remplis la fiche d'inscription et la renvoie à : 1.30dansle9.3@canal93.net J'envoie ma vidéo via wetransfer.

Article 5 : La délibération du jury, le décompte final des votes public auront lieu au cours de la soirée, le 5 juillet 2024, au Canal 93. La présence de l'ensemble des participants sur les vidéos sélectionnées est recommandée.

Article 7 : 2000€ seront partagés pour les grands gagnants du contest. Ils seront répartis comme ceci : 1000€ pour les gagnants du coup de cœur public / 500€ & 300€ pour les premiers et seconds prix du jury pour les crew / 200€ pour le prix du jury pour les solos. En plus du moneyprice, un accompagnement sera offert par le Canal 93. Celui-ci consistera au choix entre : une résidence de deux jours sur la scène du Canal, 20h de répétitions dans les studios de danse, la réalisation d'une bande-son par un ingénieur ou d'un court métrage dansé par un réalisateur.

Article 8 : Les critères retenus par le jury professionnel sont le level (danse), l'authenticité (connexion avec le lieu), créativité (artistique), la réalisation (vidéo), le rendu final. Concernant le prix du public, la vidéo ayant récoltée le plus de likes sera déclarée coup de cœur. L'ouverture des votes démarrera le 1^{er} juin et il sera possible de voter jusqu'à la délibération du jury pro le 5 juillet.